

Des auxiliaires de puériculture en pouponnière (F-H) au sein d'un foyer

Avec 8 000 agentes et agents, le Département du Val-de-Marne est l'un des premiers employeurs du territoire.

Ses actions rassemblent plus de 200 métiers dans des secteurs diversifiés tels que la petite enfance et la protection de l'enfance, l'action sociale, l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, l'assainissement, l'environnement, les collèges, la voirie ou encore l'administration. Cette diversité offre de nombreuses opportunités d'évolutions professionnelles.

La protection de l'enfance constitue un engagement majeur pour le Conseil départemental. En lien avec les autorités judiciaires, il a la responsabilité des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Il mène également des actions de prévention et de soutien à la parentalité.

Missions

Au sein d'un foyer d'accueil d'urgence, à la pouponnière, l'auxiliaire de puériculture réalise des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé et développe des liens relationnels pour préserver, restaurer ou promouvoir le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

Elle ou il assure le maternage des enfants accueillis à la pouponnière. Elle ou il est placé-e sous l'autorité de l'infirmier, de l'infirmière, du puériculteur ou de la puéricultrice.

Activités principales

- Assurer le bien-être et le confort des enfants.
- Surveiller l'état de santé des enfants dans son domaine d'intervention.
- Réaliser des soins spécifiques à son domaine d'intervention.
- Identifier et recenser les besoins et attentes des enfants.
- Rédiger et mettre à jour le dossier de l'enfant dans son domaine d'activité.
- Participer à l'évolution et à l'ajustement du projet pédagogique.
- Participer à l'élaboration du projet d'accueil individualisé.
- Aménager l'espace dédié aux enfants.

suite ►

Auxiliaires de puériculture en pouponnière (F-H)

Diplômes

- **Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture** ou **CAP petite enfance**.

Expérience

Expérience de trois ans dans le domaine de la petite enfance.

Connaissances et savoir-faire

- Être en mesure d'accompagner l'enfant dans la réalisation des activités quotidiennes.
- Savoir mater un très jeune enfant.
- Travailler en équipe pour la prise en charge quotidienne d'un groupe de six enfants.
- Accompagner et évaluer la situation de l'enfant et du groupe d'enfants.
- Prévenir et identifier les situations d'urgence spécifiques à son domaine de compétence et définir les actions qui en découlent.
- Transmettre par écrit les actions quotidiennes et le suivi de l'enfant.

Contraintes particulières liées au poste

- Horaires d'internat.

Rémunération, avantages sociaux et politique RH

- Une rémunération statutaire et un régime indemnitaire adapté en fonction des missions.
- Une prime de fin d'année.
- Des prestations sociales : participation à une mutuelle labellisée, contrat de groupe prévoyance...
- 35 jours de congés annuels.
- Une politique de formation dynamique.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation)

sur : www.valdemarne.fr/recrutement

ou par courrier à :

Monsieur le président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Hôtel du Département
Direction des Ressources humaines
94054 Créteil Cedex